

LCL SICARD Raymond

CID / Groupe B2



MEMOIRE DE STRATEGIE



LA SECURITE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**POUR UNE STRATEGIE SOUS REGIONALE DE PREVENTION ET DE
REGLEMENT DES CONFLITS**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION page
1

LE DANGER STRATEGIQUE page
2

LA PREVENTION DES CONFLITS page
3

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE page
3

LA MATURITE POLITIQUE page
4

L'ANTICIPATION DES CRISES page
5

LA DISSUASION PAR UN APPAREIL MILITAIRE page 5

SOUS-REGIONAL FORT

LES NOUVELLES ALLIANCES	page
7	
LES ACCORDS DE DEFENSE ET COOPERATION	page
7	
LES RELATIONS AVEC L'O.U.A ET L'O.N.U.	page
8	
CONCLUSION	page
9	

LA SECURITE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : POUR UNE STRATEGIE SOUS-REGIONALE DE PREVENTION ET DE REGLEMENT DES CONFLITS

Au début des années 80, certains observateurs se laissaient aller à un certain optimisme quant à la situation de la sécurité en Afrique. Cet état d'esprit pouvait même aller chez certains analystes jusqu'à penser que ce continent s'était installé dans une stabilité durable.

Cette détente apparente a laissé se perpétuer une simple politique d'aide bienveillante des nations occidentales vis-à-vis de ce continent et de règlement au cas par cas des quelques conflits ou litiges frontaliers. Cela suffisait à assurer la bonne conscience de l'Occident face à une Afrique somme toute pas si instable.

Depuis, de nombreux conflits meurtriers touchant en masse des populations terrorisées sont venus apporter un terrible démenti à cet excès de confiance et rappeler que la situation de ce continent, loin d'évoluer favorablement avait empiré et que les causes de crise étaient devenues endémiques.

Ceci est principalement vrai pour l'Afrique subsaharienne et en particulier pour la sous région que constitue l'Afrique de l'ouest. Bien qu'apparemment exempte de guerre inter étatique d'une réelle gravité, celle-ci s'installe dans une insécurité inquiétante et de nombreux événements graves s'y sont perpétrés : expulsions brutales d'immigrés au Nigeria, révolte en Casamance contre le pouvoir central du Sénégal, conflits frontaliers entre le Mali et le Burkina Faso, le Cameroun et le Nigeria, la Guinée-Bissau et le Sénégal, révoltes touarègues au Mali et au Niger, conflit du Libéria..

Ces difficultés, que connaît l'Afrique de l'ouest sur le plan de sa sécurité à cause des nombreux conflits intérieurs et inter étatiques qui se perpétuent sur son sol, détruit son territoire et limite son développement.

L'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) bien que consacrant beaucoup d'efforts et de temps à traiter des crises qui éclatent en Afrique, n'obtient pas les résultats que l'on en attend. Compte tenu en outre de sa situation financière, cet organisme envisage de limiter son action dans la gestion des conflits à la prévention et la médiation politique. Tout ceci montre bien la difficulté pour un organisme unique de résoudre les problèmes de sécurité d'un ensemble aussi hétérogène et vaste que l'Afrique.

L'incapacité à résoudre d'une manière globale les problèmes de développement économique du continent a conduit les africains de l'ouest à définir une structure sous-régionale la Communauté économique des états d'Afrique de l'ouest (C.E.D.E.A.O.). Cette tentative de passer par un règlement sous-régional des problèmes économiques ainsi que l'implication de cet organisme dans la gestion des crises du Liberia et de la Sierra Leone, montre bien que la C.E.D.E.A.O. devient l'organisme incontournable dans une stratégie de sécurité de la sous-région..

Plus précisément, la stabilité qui fait défaut à cette région ne pourra être rétablie que par l'adoption d'une véritable stratégie de défense sous-régionale. C'est en effet tout d'abord à un organisme sous-régional qu'il convient de confier la difficile tâche de la sécurité de cette partie du continent.

Adoptant des aspects militaires mais aussi non militaires, cette stratégie doit permettre d'une part de limiter puis de supprimer les causes des conflits potentiels, d'autre part de dissuader toute tentative interne ou externe de déstabilisation de cette sous-région. Bien sûr, elle devra prévoir qu'une intervention en cas de crise puisse s'inscrire dans un contexte international mais aussi envisager de nouveaux liens entre les pays de la sous-région et leur partenaire traditionnel, la France.

Après avoir analysé la menace qui pèse sur la sécurité, autrement dit les causes des conflits potentiels, nous verrons les différents aspects de la stratégie à adopter. Tout d'abord la prévention des crises, avec son volet civil notamment pour éradiquer les causes économiques et politiques et son volet militaire. Ensuite nous aborderons le problème de la mise en place d'une force ouest-africaine, appareil dissuasif indispensable de cette stratégie. Enfin nous traiterons d'un aspect primordial de cette stratégie : les alliances et systèmes de

coopération avec l'occident et les relations de l'Afrique de l'ouest avec deux autres institutions supranationales : l'O.U.A. et l'O.N.U.

Le danger stratégique : causes et types des conflits

Les conflits qui minent les états de l'Afrique de l'ouest sont plus des conflits internes qu'externes. Bien sûr, les rivalités frontalières existent toujours. Héritées de l'ère coloniale, le principe de leur intangibilité a pourtant été déclaré par l'ensemble des états accédant à l'indépendance. Néanmoins, ces tracés ne recoupant pas les clivages ethniques et ne reconnaissant pas les traditions de certains peuples nomades, la situation est vite devenue délicate à gérer, la difficulté étant de faire exprimer ce sentiment d'appartenance à un clan ou une tribu de manière pacifique.

Durant la période de la guerre froide, la division entre les deux blocs a entraîné des rivalités au sein des états de la sous-région qui trouvaient un appui extérieur dans l'un des deux camps ainsi que dans la France principale puissance ex-coloniale.

Les causes des conflits internes en Afrique de l'ouest sont aussi :

- le déséquilibre entre les communautés, dû principalement à la confiscation sans partage du pouvoir par l'ethnie dominante, aggravé par la pratique systématique du clientélisme tribal,

- l'inégalité du développement. Malgré ses potentialités économiques considérables l'Afrique en général et l'Afrique de l'ouest en particulier n'ont pas un espace économique suffisamment développé pour permettre de satisfaire leur marché intérieur et la paupérisation de larges couches de la population est génératrice d'insécurité,

- l'absence de pratiques démocratiques et la déliquescence des Etats avec notamment le maintien au pouvoir de dirigeants ne se sentant aucune obligation envers les citoyens,

- l'éveil des minorités, la notion onusienne du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a permis leur insurrection contre le pouvoir en place

On assiste alors à des guerres civiles qui prennent diverses formes :

- opposition au gouvernement en place d'entités ethniques cherchant à conquérir le pouvoir,
- opposition de groupes ethniques revendiquant leur autonomie,
- mouvements sociaux récupérés par des bandes qui ne cherchent qu'à se convertir en armée nationale dès le pouvoir conquis,
- recherche du contrôle de zones à potentiel économique riche, notamment minier,

La caractéristique commune de ces conflits internes c'est qu'ils sont beaucoup plus meurtriers que les conflits inter étatiques. L'accumulation de frustrations, les rivalités tribales, une vision résolument sans avenir amènent les protagonistes à commettre des atrocités qui restent alors dans l'esprit des vaincus comme un motif de vengeance pour la prochaine crise.

Compte tenu de ce fléau qui règne sur l'Afrique de l'ouest et qui a déjà fait la preuve de sa réalité meurtrière pour sa population et son développement, une simple politique de règlement au cas par cas des conflits ne suffit pas. D'autant plus que s'y ajoutent un sentiment de fatalité de la part des Africains eux-mêmes et le laxisme et la fausse bienveillance des grandes puissances occidentales.

Pour faire face à cette menace permanente, il faut adopter une véritable stratégie globale de prévention, de dissuasion et d'action basée sur l'existence d'un organisme fédérateur de la sous-région.

La prévention des conflits

Le simple règlement d'un conflit ne suffit plus à assurer le retour à la sécurité dans le pays concerné, si ses causes véritables subsistent.

La stratégie de prévention doit avoir pour objectif d'éradiquer les motifs des crises et, pour celles qui éclateraient néanmoins, d'en empêcher une extension meurtrière. Il est donc nécessaire de la mener sur plusieurs fronts : développement économique, acquisition d'un modèle politique satisfaisant, recherche des tensions latentes, désarmement du territoire.

Elle doit être mise en oeuvre par une entité dépassant le niveau étatique pour fédérer les énergies et multiplier les potentiels locaux. Ceci doit s'accompagner de la recherche de

soutiens extérieurs au continent sur des bases différentes des systèmes d'assistance, de coopération ou de défense qui prévalaient jusque là.

Le développement économique

La dette ouest-africaine a été multipliée par trois en dix ans et le tiers du produit de ses exportations sert à absorber son service. La progression démographique, une mauvaise gestion des ressources et l'absence de véritable politique agricole s'ajoutent à une dépendance du paysannat ouest-africain vis à vis des dons internationaux et à une disparition progressive de la société rurale pour paupériser de larges couches de population. Ceci, allié à l'exode vers les grandes villes accentue l'insécurité. La réussite de certains Etats comme la Côte d'Ivoire ou le Nigeria loin de stimuler le dynamisme est au contraire génératrice de conflits.

Conscient de cette situation et de l'incapacité de l'Organisation de l'unité africaine à s'imposer en interne ou vis à vis de l'extérieur, un ensemble économique a vu le jour : la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O). Cette communauté, doit être l'organisme qui doit mener la politique de développement économique de la sous-région, condition indispensable de sa sécurité. Cette politique doit avoir pour objet la mise en place d'un grand ensemble économique, une zone de libre échange ou les productions complémentaires et non concurrentielles permettront d'assurer une certaine indépendance vis à vis des aides extérieures. Dans ce sens, l'intégration et l'entretien de l'ensemble des moyens de transport existant doivent permettre d'accroître la réussite de cette coopération sous-régionale.

Celle-ci doit s'accompagner aussi d'une redéfinition des relations économiques avec l'occident. A cet égard, toute coopération ou aide qui ne permet pas au pays de la sous-région de se passer de cette coopération n'est pas une aide et doit par conséquent être proscrite. La sous-région dispose de suffisamment de ressources professionnelles nécessaires en administration, gestion, agriculture, médecine générale, droit et informatique pour ne pas avoir à utiliser un système de coopération qui lui coûte cher et empêche l'émergence d'un secteur privé indispensable à la production de fournitures et produits manufacturés.

La C.E.D.E.A.O. doit être le passage obligé pour la définition des relations des pays de la sous-région avec l'Occident. En effet une politique sous-régionale de développement ne peut garder sa cohérence que si elle est dirigée par un organisme fédérateur.

De fait, les pays de l'Afrique de l'ouest doivent rechercher, dans le C.E.D.E.A.O le système de communauté politique qui est indispensable pour prolonger l'aspect économique de leur développement en un véritable pilier de la sécurité dans la sous-région

La maturité politique

Une fois l'indépendance acquise, certains nouveaux maîtres des Etats d'Afrique de l'ouest ont écarté les citoyens de toute activité publique. Les parlements ont vite été supprimés ou transformés en simples chambres d'enregistrement. Le système du parti unique s'est vite installé et le clientélisme aidant, la confusion entre biens publics et patrimoine des élites a entraîné une corruption généralisée de la classe dirigeante. Ce mauvais exemple donné par les hautes instances de l'Etat a engendré l'incivisme des citoyens et la perversion de l'ensemble des institutions publiques. Les motifs d'insatisfaction sur le plan social s'accompagnent alors d'une frustration politique.

La démocratisation des Etats est donc une condition indispensable pour diminuer cette tension, une des sources de conflit. Néanmoins, imposer d'emblée un modèle à l'occidentale n'est pas forcément le meilleur moyen d'atteindre ce but. Un certain nombre d'avancées dans le domaine politique pourraient permettre d'arriver progressivement à une structure donnant au citoyen le sentiment qu'il participe à la direction du pays. La fin du clientélisme est impérative, les libertés de presse et d'opinion doivent être effectives et le système du parti unique doit disparaître. La lutte contre la corruption doit être une priorité. Le citoyen une fois en confiance avec ces dirigeants pourra alors décider de la voie démocratique qu'il trouve la plus conforme à ses aspirations et à son appartenance culturelle.

Cet aspect prévention de la stratégie de sécurité dans la sous-région, doit être favorisée par l'implication de la C.E.D.E.A.O. dans la mise en place de ce processus de démocratisation. Organisme à même de concevoir de manière globale l'évolution politique des pays sous sa sphère d'influence, la C.E.D.E.A.O. doit être capable d'une part d'étudier avec les dirigeants concernés les étapes indispensables à l'objectif final, d'autre part d'être le garant vis-à-vis des citoyens de la sous-région de la bonne marche du processus.

Certains dirigeants occidentaux envisageaient de subordonner l'attribution de leur aide à la démocratisation des pays du continent. La responsabilisation dans ce domaine d'un organisme sous-régional comme la C.E.D.E.A.O. est une approche plus réaliste et son efficacité a plus de chance d'être assurée.

L'anticipation des crises

Un des moyens de prévenir un conflit est aussi de l'anticiper ; cela nécessite l'analyse permanente de la situation locale de façon à pouvoir désamorcer à temps toute tension qui serait un risque potentiel de crise violente. Dans ce cadre le renseignement de terrain doit être privilégié et pour cela la présence humaine permanente est la plus efficace.

Le développement de forces de gendarmerie, type de forces adopté déjà par certains pays africains, est la meilleure réponse au besoin de quadrillage d'une sous-région vaste, à grandes étendues non urbanisées. La présence permanente et affichée de militaires assurant à la fois des tâches administratives, un contact continu avec la population et un rôle de police judiciaire serait de nature à faciliter l'analyse de l'état d'esprit ambiant, de sentir les tensions potentielles et même d'aider à la définition des solutions pour désamorcer les situations tendues. La mise en oeuvre de moyens facilitant l'observation et la communication pourrait aider à situer et évaluer les besoins humanitaires avant que ne s'établisse une situation de crise.

Pour ce qui concerne les zones urbaines, où le renseignement est tout aussi indispensable, les forces de police, indépendantes du pouvoir militaire, doivent gagner la confiance des citoyens. Le contact permanent doit participer au retour d'une confiance depuis longtemps perdue de la population civile envers les gens en uniforme.

Organisme devant être chargé de la défense sous-régionale, la C.E.D.E.A.O. devra disposer des informations lui permettant d'établir en permanence l'état de la sécurité dans sa zone d'intérêt. La mise en place à son niveau d'une organisation spécifique permettant le traitement et l'analyse du renseignement de terrain est donc indispensable.

Au niveau de l'ensemble de la sous-région, la C.E.D.E.A.O sera alors en mesure, dès l'apparition de signes de tension interne dans un Etat membre de faire une analyse détaillée de la crise en gestation et de proposer des actions de préventions.

Ce système d'alerte, basé à la fois sur le renseignement de terrain et l'analyse géostratégique, devrait permettre à l'instance de proposer sa médiation aux parties concernées avant l'éclatement brutal du conflit.

Cette nouvelle approche des relations entre les populations civiles et les organismes traditionnellement chargés du maintien de l'ordre doit sous-tendre la politique intérieure des états. La mise en place de telles forces devra être favorisée par la C.E.D.E.A.O. dans le cadre de sa stratégie de défense.

La dissuasion par un appareil militaire sous-régional fort

Dissuader un groupe de prendre les armes pour faire valoir ses revendications, pour prendre le pouvoir ou tout simplement pour piller ne peut se faire que si l'on est capable de montrer que l'on dispose d'une force d'opposition telle que le but poursuivi n'a aucune chance d'être atteint et que pour l'ennemi sa propre destruction est inévitable.

Pour cela une force militaire bien structurée, bien équipée et bien entraînée est indispensable. Or les armées ouest-africaines sont aujourd'hui incapables d'assurer seules la défense de leur espace national. Dans la sous région, la politique de défense est tributaire des puissances extérieures, de la France notamment. En outre, la limitation des missions des forces militaires locales à l'aspect prévention de la stratégie de défense sous-régionale, tel qu'il a été envisagé précédemment, impose à l'organisme fédérateur de prendre en compte la sécurité des états de cette partie du continent.

Jusqu'à présent, la stratégie de la France en Afrique et particulièrement en Afrique de l'Ouest était basée sur des dispositifs de défense et de coopération militaire peu enclins à faciliter la démocratisation des pays concernés. Elle a en outre laissé se développer des appareils militaires d'Etat faibles et peu efficaces pour la défense bien que meurtriers pour les populations civiles, l'absence d'ennemi extérieur en ayant fait des armées de périphérie dont le rôle principal est de maintenir l'ordre public.

Le maintien au niveau de chacun des pays de la sous-région d'une armée nationale puissante ne doit plus être nécessaire avec l'existence d'un organisme tel que la C.E.D.E.A.O. si elle réussit à fédérer les pays de la région. Celles-ci doivent se muer en forces d'assistance pour atteindre un seuil minimal de défense.

A l'inverse, la création d'une force ouest-africaine crédible est indispensable. Celle-ci doit avoir comme seule vocation le maintien de la sécurité dans la sous-région. Elle devra donc avoir des missions claires, des moyens adaptés et un fonctionnement cohérent. Elle doit être en mesure d'une part de défendre un Etat membre victime d'une agression extérieure et qui demande une intervention, d'autre part en cas de conflit interne dans un Etat membre, de jouer le rôle de force d'interposition.

Recrutés au sein des Etats membres, ces militaires pourraient être formés dans des écoles réparties sur l'ensemble de la sous-région.

Si l'armement est partout pléthorique, le sous équipement dans le domaine des transmissions, de l'information de commandement et du renseignement est flagrant. Or l'information de défense, sa transmission et son traitement sont des pièces maîtresses du système de défense à concevoir.

L'équipement de cette nouvelle force serait alors assurée par deux sources. D'une part l'armement serait fourni par une contribution de chacun des Etats en fonction de ses capacités financières. D'autre part la mise en place des besoins en systèmes d'informations, de communications et de commandement se ferait par l'acquisition de matériels sur des fonds de la C.E.D.E.A.O., alimentés par les Etats là aussi en fonction des possibilités de chacun. Cette façon d'armer la force ouest-africaine aurait l'avantage de participer à un désarmement des Etats, dont on connaît le potentiel destructeur souvent évoqué comme une des causes des massacres dont sont très souvent victimes les populations civiles.

Dans un même temps, cette stratégie sous-régionale devrait exiger la limitation des importations d'armement aux stricts besoins de la politique sous-régionale de défense. Ceci contribuerait fortement à la réussite de l'aspect prévention de cette stratégie de défense développé précédemment.

Les risques sont grands que l'intervention se fasse dans un contexte où le soutien aux populations civiles côtoie l'action militaire, la mise en place d'une action de type humanitaire doit donc être envisagée et l'intervention d'Organisations non gouvernementales prise en compte. Il est donc indispensable que les cadres militaires ouest-africains soient préparés à ce type d'intervention et l'Armée ouest-africaine doit disposer d'une structure sanitaire adaptée, dotée d'une certaine capacité pour la protection et l'évacuation des populations.

Même si la stratégie de défense proposée mettant l'accent sur la prévention des conflits et la dissuasion devrait être à même d'empêcher la dérive meurtrière d'une crise, l'intervention doit toujours être à l'esprit des responsables de la défense de la sous-région

Pour ce faire, une organisation de crise doit pouvoir être planifiée de façon à ce que les structures de commandement nécessaires soient mises en place dès les signes avant-coureurs du risque d'engagement militaire.

Cela suppose au sein de la C.E.D.E.A.O. l'existence d'une part d'un organisme politique de décision mettant en oeuvre la stratégie appropriée, d'autre part d'une instance capable de superviser les actions du commandant en chef de la force armée de la sous-région en fonction des directives des politiques.

La planification des opérations doit être préparée dès le temps de paix et l'entraînement des forces sur le territoire doit être effectif et adapté au type de conflit

envisageable. Ceci permettrait d'assurer aux forces engagées une efficacité opérationnelle immédiate dès leur déploiement et de leur dispenser en permanence des ordres clairs et précis en accord avec la ligne stratégique décidée.

Forte d'une armée puissante adaptée aux véritables menaces, dotée d'une institution développant une véritable stratégie de défense sous-régionale, l'Afrique de l'ouest serait à même de dissuader tout agresseur potentiel interne ou externe de vouloir mener à bien ses projets.

Néanmoins, cette stratégie de défense, si elle doit responsabiliser la sous-région dans sa propre défense, ne peut pas oublier le contexte international dans lequel elle doit impérativement s'inscrire. De nouveaux types d'alliances et de coopérations militaires doivent être mis en place et des liens privilégiés doivent s'installer entre les grandes instances internationales et l'Afrique de l'Ouest.

LES NOUVELLES ALLIANCES

Les accords de défense et coopération

La France, pour des raisons historiques, a toujours entretenu des liens privilégiés avec les pays d'Afrique et en particulier d'Afrique de l'ouest. Ces liens reposent sur des accords bilatéraux. Les accords de défense et des conventions particulières permettent à la France d'intervenir soit à la demande avec un pouvoir discrétionnaire, soit pour défendre des intérêts vitaux, la protection des ressortissants par exemple. Les accords de coopération assurent, en matière militaire, la formation de personnels militaires étrangers, mettent à disposition une assistance technique et peuvent aider à la mise en place d'équipements. Ces accords, maintiennent les pays africains dans une véritable dépendance vis-à-vis de la France en particulier dans le domaine de leur sécurité. Les interventions, souvent perçues comme un soutien au régime, pas toujours démocratique, en place, semblent de nos jours à la limite de l'ingérence.

La redéfinition de la stratégie africaine de la France est indispensable à la réussite d'une stratégie sous-régionale de défense en Afrique de l'ouest. Toutefois, médiateur important dans la sous-région, on ne peut imaginer qu'un système de défense sous-régional puisse être mis en place sans sa collaboration.

Son rôle majeur doit être de contribuer d'une part à l'émergence de la démocratie et du développement, participant donc en cela à la prévention des crises, d'autre part à la restructuration des armées nationales dans le nouveau processus de sécurisation de la sous-région. Enfin il doit aider à la mise en place de l'Armée ouest-africaine dans un esprit de responsabilisation et d'indépendance.

Le prépositionnement de matériels au profit de cette armée, devra se substituer progressivement au prépositionnement des unités françaises.

La coopération en matière d'entraînement des futures forces ouest-africaines devra amener celles-ci à faire face seules aux situations de crise.

Cette nouvelle stratégie africaine, la France se doit bien sûr de la faire partager à tous les pays désirant maintenir des liens avec les pays d'Afrique de l'Ouest. On ne peut en effet envisager que d'autres pays, tentés par ce qu'ils pourraient voir comme un abandon de la France, viennent compromettre par leur propre stratégie la défense sous-régionale patiemment mise au point par l'Afrique de l'ouest.

Les relations avec l'O.U.A. et l'O.N.U.

Les résultats, bien que mitigés, des premières tentatives de la C.E.D.E.A.O. pour régler des conflits en Afrique de l'ouest montrent la volonté de cet organisme de se placer comme l'interlocuteur indispensable à tout règlement de crise dans la région.

Sa position géographique et sa connaissance des conflits lui permettent d'être la mieux placée pour la détection des prémices de crise violente et l'élaboration de plans de réaction ou d'action à mettre en oeuvre.

L'O.U.A. doit donc prendre en compte cette volonté et cette capacité et se placer en conséquence en médiateur vis-à-vis de l'O.N.U. pour que ces organismes ne puissent pas prendre une décision dans un conflit dans la sous-région sans y avoir au préalable associé la C.E.D.E.A.O.

Ces organismes doivent en outre tout mettre en oeuvre pour aider l'Afrique de l'ouest dans le règlement des conflits de sa compétence.

Jusqu'alors, l'O.U.A. envisageait la création d'une force interafricaine de maintien de la paix à l'échelle du continent. Compte tenu des nombreux problèmes que cette idée soulève, il serait plus sage d'envisager une approche sous-régionale.

L'intégration de membres permanents issus des structures de la C.E.D.E.A.O. au sein des deux autres organismes supranationaux sera un facteur déterminant pour assurer le bon déroulement du processus de prévention et de traitement des crises.

Quel pourrait être le rôle de ces trois organismes dans ce processus ? La C.E.D.E.A.O. assurerait l'analyse de la situation et transmettrait son rapport avec un avis sur l'opportunité d'une intervention à l'O.U.A. Celle-ci après avoir évalué la crise, saisirait le Conseil de sécurité des Nations Unies et donnerait ses recommandations quant au mandat à donner à la force ouest-africaine d'intervention. Une fois la résolution adoptée, la C.E.D.E.A.O. aurait la responsabilité de la mise en oeuvre de l'intervention et la force rendrait alors compte de son travail aux trois organismes. Le contact permanent entre ceux-ci durant tout le processus permettrait un suivi en temps réel de la crise et l'adoption rapide des mesures complémentaires jugées nécessaires.

Plutôt que de laisser la France, partenaire toujours privilégié de l'Afrique de l'ouest, maintenir ses accords de défense et de coopérations bilatéraux, il sera nécessaire que la C.E.D.E.A.O. l'incite à modifier radicalement sa stratégie africaine et à s'impliquer dans la mise sur pied de ce système de sécurité sous-régional. De même, une véritable coopération doit s'instaurer entre l'O.U.A., l'O.N.U. et la C.E.D.E.A.O. pour assurer une stabilité durable de la sous-région.

L'absence d'une véritable stratégie face à l'insécurité endémique de l'Afrique a conduit cette région du globe dans une situation critique. Pour l'Afrique de l'ouest, la stratégie sous-régionale préconisée, dont la C.E.D.E.A.O. serait le pilier, comporte différents aspects de prévention sous leurs formes civile et militaire. Elle prévoit aussi une approche politique indispensable et la mise sur pied d'une force militaire primordiale.

Ceci ne peut être que le résultat d'une réaction des Etats Africains concernés pour la prise en main de leur destinée et une volonté sans faille de leur part. Elle impose aussi et peut être surtout aux nations occidentales, notamment celles qui se sentent le plus impliquées dans la sous-région, d'adopter une vision stratégique de l'Afrique différente de celle qui avait jusque-là prévalu, même si cela leur semble être un abandon des liens traditionnels tissés jusqu'alors.

Cette stratégie, globale sur le plan des actions à mener, doit donc néanmoins se limiter pour l'Afrique à un champ d'action sous-régional, l'Afrique de l'ouest. L'étendue de ce continent, la diversité et la spécificité des Etats qui le composent dictent en effet cette approche. L'O.U.A. devra donc aussi en tenir compte et s'assurer du rôle que la C.E.D.E.A.O. pourrait jouer dans cette stratégie de sécurité. Une approche identique pourrait sans doute aussi être adoptée, de façon simultanée, pour les autres régions de l'Afrique subsaharienne : Afrique centrale, Afrique orientale et australe.

Il ne s'agit pas non plus de croire qu'un organisme sous-régional isolé puisse réussir dans un monde où l'internationalisation est en marche. Les autres régions du monde, moins marquées par des problèmes de développement économique ou politique comme l'Europe, ne peuvent résoudre leurs crises sans faire appel à une instance internationale, l'O.N.U.. Même si

on peut penser qu'il existe une spécificité africaine, la prise en compte de celle-ci ne doit pas conduire à un isolement à terme sous prétexte de responsabilisation de ses dirigeants.

Ce piège évité, une Afrique sereine serait peut-être à même d'envisager de disposer d'un poids réel dans le concert des nations. Ceci lui assurerait une sécurité et un développement durable.